

FICHE PROJET LEADER 2014-2020

Cadre réservé à l'administration du GAL du Pays de Thiérache

LEADER du GAL du Pays de Thiérache – Valoriser les potentiels de la Thiérache au travers de la mise en réseau et la coordination des initiatives locales.



Numéro de la fiche projet

Date du dépôt

09 / 05 / 2018

Voie de dépôt (courrier, mail, mains propres)

Courrier

Intitulé du projet :

« Aménagement d'un gîte sur le thème des années 70 à Mondrepuis »

Le maître d'ouvrage et ses partenaires

Nom de la structure (ou nom et prénom du porteur de projet)	BARBIER Nicolas
Statut juridique (n°SIRET pour les entreprises privées et associations)	
Taille de la structure (nombre de salariés, nombre d'agents...)	1
Adresse	76 rue Neuve 02500 MONDREPUIS
Tél. :	06.87.24.23.37
Fax :	
Mail :	nicolene02500@gmail.com
Représentant légal (titre et nom)	
Nom et prénom du référent projet	BARBIER Nicolas
Fonction du référent projet	Propriétaire
Partenaires associés au projet (dont partenaires étrangers en cas de coopération)	Gîte de France, Agence Aisne Tourisme, Communauté de communes des Trois Rivières

Le projet

Contexte (Pourquoi déposer une demande de subvention LEADER)

Nous avons acquis notre maison en Août 2008, nous sommes natifs de Thiérache et nous souhaitons nous y installer. Après avoir aménagé notre habitation, une partie de notre habitation est restée inoccupée.

Il y a quelques mois, nous avons regardé une émission sur les années 70, nous avons aimé le concept de s'immerger dans le monde des années 70 et nous nous sommes lancés à la recherche d'un gîte nous permettant de vivre cette expérience.

Nous avons trouvé des gîtes avec une légère décoration des années 70, mais rien ne correspondant à nos attentes.

L'idée nous est venue de créer un gîte sur ce thème, nous avons le goût du contact et nous apprécierons de faire découvrir notre Thiérache à nos hôtes. La Thiérache offre un environnement verdoyant, ce qui permettra de proposer des séjours nature, découverte... Un sacré potentiel.

Notre but étant de favoriser un lien avec les entreprises locales.

Enjeux et objectifs

Notre objectif est d'aménager une partie de nos bâtiments en respectant les attentes des futurs locataires sur le thème des années 1970 tout en respectant les normes en vigueur.

Nous espérons que le thème nous amènera des visiteurs et que nous pourrons leur faire découvrir notre belle Thiérache.

Description du projet

Nous souhaitons créer un gîte rural d'une capacité de trois chambres pour 6 personnes, le tout dans un style des années 1970.

Nous souhaitons y intégrer tous les éléments nécessaires au confort attendu de nos jours mais en respectant notre thème.

C'est pourquoi, le souhait de thématiser l'hébergement sur le thème 70's apparaît comme une vraie plus value pour les touristes urbains qui souhaite lâcher prise et se ressourcer.

Les nombreux objets en lien avec cette période et notre volonté de décoration et d'ameublement permettront une réelle immersion, ce qui est innovant sur le territoire. Ce côté immersif sera consolidé avec la création d'un espace ludique dédié et la mise à disposition d'équipement et jeux d'époque. Ainsi, le client achètera une prestation des plus originales et fera dès son arrivée un voyage à remonter le temps. Nous aimerions proposer une location de vélos afin que les locataires puissent découvrir notre région (notamment l'axe vert).

Rendus du projet (livrables)

La subvention leader nous permettra de mener à bien notre projet. Le rendu sera donc la réalisation des travaux et l'accueil des personnes.

Il pourra être fourni des plaquettes publicitaires, le site internet, le rapport de faisabilité.

Bénéficiaire(s) du projet

Habitants de Thiérache, touristes français et étrangers...

Localisation du projet (ainsi que les territoires hors GAL Pays de Thiérache en cas de coopération)

Le projet se situe sur Mondrepuis, sur le territoire de la Communauté de communes des « Trois Rivières ».

Dépenses prévisionnelles

	Montant HT
Dépenses matérielles	
Isolation (placo+fenêtre +aménagement)	31 000
Décoration	11 650
Dépenses immatérielles	
TOTAL	42 650

Plan de financement

Cochez la case de droite si vous récupérez (totalemment ou partiellement) la TVA.

Le cas échéant, indiquez les montants Hors Taxes de vos dépenses prévisionnelles dans le plan ci-dessous.

Financement		Historique	
Source	Montants	Etat de la demande	Contact (indiquez le nom de l'interlocuteur, son service d'appartenance et ses coordonnées mail et téléphone)
FEADER	17 200	Déposé le :	
Etat	0	Déposé le : Obtenu le :	
Conseil régional	0	Déposé le : Obtenu le :	
Conseil départemental	0	Déposé le : Obtenu le :	
Autres financements publics (préciser) Communauté de communes des 3 Rivières	4 300	Déposé le : Obtenu le :	Demande en cours
Autres financements privés (préciser) Prêt Caisse d'Epargne	21 150		
Recettes éventuelles	0		
Autofinancement		Date de délibération validant le projet et son plan de financement prévisionnel si porteur de projet public : Date de l'assemblée générale validant le projet et son plan de financement prévisionnel si association :	
TOTAL	42 650		

Préciser et détailler la nature des recettes de l'opération
Les recettes interviendront par la suite lors de la location du gîte

Moyens mis en œuvre (humains et matériels)

Au niveau humain, nous pensons dans un premier temps, gérer les réservations et les entretiens du gîte.

A l'avenir, nous pensons faire appel à une structure d'insertion, afin d'utiliser la mise à disposition de personnes en difficulté pour effectuer le ménage.

Au niveau matériel, nous souhaitons aménager le terrain avec un potager (mini serre réalisée avec des bouteilles de récupération), abri réalisé avec de l'osier (produit à la ferme des grandes ouies à Brunehamel) et la plantation de variétés anciennes d'arbres fruitiers, mise en place d'un composteur...

Pour les projets de coopération, détailler les modalités de mise en œuvre et les relations avec les partenaires

Sans objet

Actions de communication envisagées

Mise en place d'un panneau d'affichage avec les différents financeurs et leurs logos.

Création d'un site internet et de flyers. Utilisation des réseaux sociaux.

Communication par le biais de gîte de France (dans le cas d'accord de la labellisation)

Calendrier prévisionnel de réalisation

IMPORTANT : Toute dépense engagée avant la date de dépôt d'une demande de subvention (auprès du GAL ou d'un cofinanceur de l'opération) ne pourra être prise en compte dans le financement.

Démarrage : Mai 2018

Achèvement : Septembre 2019

Lien avec la stratégie LEADER

Cadre dans lequel le projet s'inscrit prioritairement (cocher la ou les cases correspondantes)

Axe 1 : Être un territoire attractif et visible



Contribuer à l'émergence d'une image positive du Pays de Thiérache et la faire connaître à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire afin de :



- Lutter contre les clichés et l'image négative de la Thiérache à l'extérieur ;
- Faire connaître la Thiérache comme espace touristique, résidentiel et économique et ouvert aux territoires voisins ;
- Renforcer le sentiment d'appartenance des habitants.

Accompagner la préservation des patrimoines et la diversification agricole, vecteur d'image pour le territoire afin de :



- Promouvoir les atouts patrimoniaux, culturels, environnementaux et les talents locaux ;
- Soutenir le développement des activités agricoles garante du maintien du bocage ;
- Favoriser une agriculture soutenable et des produits de qualités.

Axe 2 : Être un espace de vie de qualité



Optimiser et mutualiser une offre de service structurée, de qualité et adaptée au territoire afin de :



- Favoriser un meilleur maillage et une meilleure homogénéité qualitative de l'offre de service ;
- Adapter l'offre de service aux besoins évolutifs des populations ;
- Maintenir les populations sur le territoire et améliorer leur niveau de vie ;
- Attirer de nouveaux actifs dans les communes rurales.

Axe 3 : Être un territoire dynamique doté d'un tissu économique vivant



Soutenir et renforcer le développement économique du territoire en mobilisant ses forces vives



- Développer un secteur touristique structuré, de qualité, en s'appuyant sur l'office de tourisme ;
- Améliorer la qualité et l'offre de formation des actifs/chefs d'entreprise ;
- Favoriser la transmission, la reprise et l'installation de nouvelles entreprises ;
- Valoriser les réussites économiques locales.

Préciser en quoi le projet répond aux enjeux des axes concernés

Notre projet répond à l'axe 1 dans le sens où nous souhaitons attirer une clientèle française ou étrangère afin de leur présenter notre Thiérache, nous sommes particulièrement attachés à notre territoire et nous souhaitons présenter à nos touristes tous les trésors locaux.

Ce projet est insolite de par son thème, il peut éventuellement nous amener une clientèle locale. La clientèle locale curieuse de venir découvrir le concept et de l'expérimenter le temps d'un court séjour appréciera de vivre ou revivre une période dynamique connue ayant marquée notre société. On s'aperçoit souvent que les habitants de Thiérache ne connaissent pas forcément leur patrimoine, ça peut aussi être l'occasion de leur présenter les différentes visites à effectuer et des personnes à rencontrer, notre savoir faire local est riche. Notre projet offre donc la possibilité de renforcer le sentiment d'appartenance des habitants. Aussi, lorsque l'on rencontre des touristes heureux de rencontrer notre région, cela favorise la fierté d'habiter en Thiérache.

Critères d'éligibilité de base - Effets escomptés et pérennité des actions (analyse d'impacts)

- Impacts économiques

Le projet a pour but d'accueillir des touristes sur le territoire, cela permet de développer le tissu local. Nous mettrons à disposition des flyers de visite (musée militaire, Godin, ferme...) d'activités (Ile verte, Escape game, atelier de perles de verre...), possibilité de faire appel à un traiteur local, location de 2 CV...

La participation des touristes dans ces différentes activités permettra d'avoir un impact économique.

- Impacts sur l'emploi

La venue des touristes et leur participation sur le territoire peut indirectement impacter l'emploi.

De manière plus directe, nous envisageons de faire appel à une structure d'insertion locale afin de faire intervenir du public en insertion pour effectuer des heures de ménages.

- Impacts environnementaux

Nous souhaitons aménager l'environnement du gîte par un potager bio (la serre sera fabriquée à partir de bouteilles d'eau récupéré), installation d'un composteur afin de favoriser la réduction des déchets, mise en place du tri sélectif, implantation d'arbres fruitiers et plantation d'une cabane en osier.

- Impacts sociaux (égalité hommes-femmes, prise en compte des publics jeunes, personnes âgées et handicapés, liens trans-générationnels, etc.)

Le projet permet d'accueillir tout public (hommes, femmes, enfants).

- Mise en réseau, mutualisation des compétences et des objectifs

Nous souhaitons travailler avec des partenaires locaux afin de faire découvrir des produits et des savoirs faire.

- Transférabilité de l'opération – pérennité des actions

Le but du projet est de fidéliser les touristes et leur donner envie de revenir en Thiérache.

- Effet levier du Programme LEADER

L'intervention du programme leader nous permettra de mener à bien notre projet.

Commentaires (réservé à l'équipe technique du GAL)

Engagement du demandeur

Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides FEADER au titre du programme LEADER 2014-2020 du GAL du Pays de Thiérache

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :

- Ne pas avoir sollicité pour le même projet / les mêmes investissements, une aide autre que celles indiquées sur la présente fiche projet,
 Avoir pris connaissance des points de contrôle figurant dans la notice qui accompagne ce formulaire,
 L'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes,
 Être à jour de mes obligations fiscales, ou du bénéfice d'un accord d'échelonnement
 Être à jour de mes cotisations sociales, ou du bénéfice d'un accord d'échelonnement
 Le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements,

que ma société / mon exploitation / mon entreprise / mon site de production ne relève pas des installations classées.

que ma société / mon exploitation / mon entreprise / mon site de production relève de la réglementation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'environnement, et a dûment fait l'objet, selon le cas, d'une déclaration en préfecture, ou d'une décision d'autorisation d'exploiter délivrée par la préfecture.

Le cas échéant :

- Que je n'ai pas commencé l'exécution de ce projet avant la date de dépôt de la présente demande d'aide.
 Que je n'ai pas commencé l'exécution de ce projet avant la date de dépôt d'une autre demande d'aide valant autorisation de commencement
 Ne pas récupérer la TVA (si les dépenses prévisionnelles sont présentées en montant réel supporté)
 Récupérer en totalité
 Récupérer partiellement la TVA (si les dépenses prévisionnelles sont présentées en montant réel supporté)

Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :

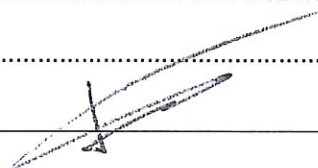
- A respecter (pour un porteur de projet public) les règles du code des marchés publics et les procédures afférentes
- A informer le GAL du Pays de Thiérache de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure, des engagements ou du projet,
- A permettre / faciliter l'accès à mon exploitation / entreprise / ma structure aux autorités compétentes chargées des contrôles pour l'ensemble des paiements que je sollicite pendant une durée de 10 ans,
- Relayer dans les différents supports de communication dédiés au projet l'apport financier du programme LEADER et y apposer les logos suivants : Union européenne « l'Europe s'engage en Picardie avec le FEADER », programme LEADER, Conseil Régional, PETR du Pays de Thiérache,
- A apposer une plaque explicative lorsque l'action menée implique un investissement d'un montant total supérieur à 50 000 euros, à installer un panneau sur les sites des infrastructures dont le coût total dépasse 500 000 euros. Cette plaque explicative / ce panneau comprennent : les logos européen « l'Europe s'engage en Picardie avec le FEADER », du programme LEADER, du Conseil Régional, du PETR du Pays de Thiérache ainsi qu'une description du projet. Ces éléments relatifs à la publicité de la participation européenne doivent occuper 25 % de la plaque.
- A maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les investissements ayant bénéficié des aides pendant une durée de 5 ans à compter de la date de décision d'octroi de l'aide,
- A rester propriétaire des investissements acquis dans le cadre de ce projet pendant une durée de 5 ans,
- A ce que l'équipement dont l'acquisition est prévue dans le cadre de ce projet respecte les normes en vigueur,
- A communiquer le montant réel des recettes perçues à l'autorité de gestion.
- A ne pas avoir obtenu sur une période de trois exercices fiscaux un montant d'aides publiques supérieur à 200.000 euros, au titre du règlement (CE) N° 1998/2006 de la Commission du 15 décembre 2006 concernant l'application des articles 87 et 88 du traité aux aides de minimis ou du règlement (CE) N° 69/2001 de la Commission du 12 janvier 2001 concernant l'application des articles 87 et 88 du traité aux aides de minimis.
- A détenir, conserver, fournir tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente pendant 10 années : factures originales et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles, et tableau de suivi du temps de travail pour les dépenses immatérielles, comptabilité...

Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Certifié exact et sincère, le (date).....29 Avril 2018.....

Nom, prénom et qualité du représentant légal de la structure...BARBIER Nicolas.....

Cachet et signature :





Fiche à adresser à

Mme Sophie Lévêque – Gestionnaire LEADER
Ou
Mme Morgane Delpeuch – Animatrice LEADER

7, Avenue du Préau
BP 21 – 02 140 Vervins
Tél. : 03.23.98.02.71. – Fax : 03.23.98.44.50.

Mail : sleveque@pays-thierache.fr
mdelpeuch@pays-thierache.fr

www.pays-thierache.fr
www.europe-en-picardie.eu

